



VOL. I.

DIMANCHE 25 DECEMBRE 1892.

No 4.

PAR AN
\$2.50

LE NUMERO
5 CTS

L. N. GADIEUX DE COURVILLE & CIE,

PROPRIETAIRES-EDITEURS

388, Rue Berri MONTREAL.

COLLABORATEURS :

Au Pays : MM. Louis FRÉCHETTE ; FAUCHER DE ST-MAURICE ; Charles LABELLE ; Rodolphe LEMIEUX ; Dr Eugène DICK ; Denis RUTHBAN ; Dr Rodolphe CHEVRIER ; Chs. A. GAUVREAU ; Wilfrid POITRAS ; Louis TESSON ; Médéric LANCTOT ; Chs. VALEUR ; J. G. BOISSONNEAULT ; Germain BEAULIEU ; E. Z. MASSICÔTTE ; Albert FERLAND ; Hector GARNEAU ; Chs. A. WILSON ; Auguste BOURBEAU ; Arthur MARCOTTE ; Hilaire PAQUET ; Augustin LELLIS ; FRID-OLIN ; ADHEMAR ; WILFRID ; Simon BOLIVAR ; JOCELYN ; PEDRO ; Melles GILBERTE ; VIOLETTE ; FAUVETTE ; *Directeur de la Rédaction :* JEHAN DU TAILLIS.

A l'Etranger : Melles Jeanne HEILMANN (JEAN RIVAL) ; Miss E. EHRTONE. — MM. Léon DE LA MORINERIE et FRANTZ, de Paris ; Frédéric LEVY, Réd. à l'*Echo d'Alais* ; J. B. CHATRIAN, avocat et publiciste à Bruxelles (Belgique).

SOMMAIRE : L'avenir du Canada : un discours, (Th. Cardinal, avocat.) — En route pour nos foyers : Croquis de voyage (Jeanne du Vallou.) — A la Bonne Franquette : (Pierre et Jacques.) — Feuilletons : Le Crime des Bruyères : Roman Inédit (Jean Rival.) — Le Médecin des pauvres (Xavier de Montépin.)

L'ECRIN LITTÉRAIRE

JOURNAL DU FOYER.

VOL. I.

DIMANCHE 25 DECEMBRE 1892.

No 4

L'AVENIR DU CANADA,—SYSTÈME COLONIAL.

UN DISCOURS

N. D. R.—Après le plaidoyer de notre collaborateur M. Lemieux, en faveur d'un Canada indépendant, nous croyons devoir, en justice pour notre propre sentiment et celui d'un grand nombre de nos lecteurs, publier aussi le non moins éloquent réquisitoire de M. l'avocat Cardinal pour le maintien du système colonial.

On a refusé d'accorder à cette joûte oratoire du Parc Sohmer le caractère d'importance dont elle est absolument susceptible par la suite des événements. Quoi qu'il arrive, du reste, il sera toujours agréable de retrouver plus tard ces harangues bien faites, lorsque notre politique aura atteint telle ou telle de ses destinées, et voilà pourquoi L'ECRIN LITTÉRAIRE les enchasse dans ses colonnes où elles resteront.

Voici le discours de M. Cardinal :

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Après avoir refusé avec persistance, et poussé dans mes derniers retranchements, j'ai accepté avec hésitation le dangereux honneur de vous adresser la parole ; et quoiqu'invité à la dernière heure, j'ai cru devoir accepter l'invitation de monsieur l'organisateur de cette démonstration originale, donnant plutôt, par là la preuve de ma bonne volonté, que de ma sagesse : aussi, mesdames et messieurs, suis-je en droit de compter sur votre bienveillance et votre charité.

Se contenter de "ce que l'on possède," et en tirer le meilleur parti possible, telle a toujours été la maxime du sage : c'est donc avec étonnement que je vois mes adversaires venir essayer de porter atteinte au système fédératif sous lequel nous vivons en prêchant les idées d'Annexion, d'Indépendance, voire même de Fédération Impériale ; et si le père de la Confédération Canadienne, le grand Sir George Cartier, pouvait renaître de ses cendres et prendre part à ce débat il ne manquerait pas de taxer d'ingratitude, pour ne pas dire d'ignorance, ceux qui osent porter une main sacrilège sur son œuvre, en voulant se débarrasser d'une constitution qui a été jusqu'à ce jour, et qui doit être encore dans l'avenir, le plus fort rempart de notre langue, de nos institutions et de nos droits ; oui, Messieurs, je ne crains pas de l'affirmer,—et je ne fais que répéter les paroles de l'honorable M. Laurier—le système fédératif sous lequel nous vivons est le seul

praticable et le meilleur pour gouverner un pays de l'étendue du nôtre, vu la position toute particulière de la province de Québec.

Vous me permettrez, Messieurs, de réfuter aussi brièvement que possible chaque système que l'on m'oppose, et de prouver ensuite ma proposition.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par la Fédération Impériale ! Qu'est-ce que la Fédération Impériale ? d'où nous vient-elle ? en quoi consiste-t-elle ? Quels avantages nous apporterait-elle ? autant de questions qu'il est assez difficile de résoudre, car il faut vous dire que ceux qui préconisent ce système, ne savent pas bien quel but il veulent atteindre : l'on sait cependant que l'idée serait de réunir par un même pacte, l'Angleterre et toutes ses colonies disséminées aux quatre coins du monde ; il suffit d'énoncer cette idée pour démontrer qu'elle n'est qu'une chimère, une immense utopie !—J'ai souvent entendu dire qu'il ne faut pas être plus catholique que le Pape : de même, messieurs ne faut-il pas être plus Anglais, que les Anglais eux-mêmes ; et puisque l'Angleterre, ni dans son parlement, ni ailleurs, n'a jamais eu pour programme de se confédérer avec ses colonies, pourquoi nous simples sujets anglais, irions-nous conseiller à la mère-patrie, qu'il est de son intérêt de le faire ? Et pourquoi, l'Angleterre n'a-t-elle jamais favorisé ce projet ? c'est parcequ'elle sait que ses colonies sont plus riches, plus peuplées, et plus étendues que ne l'est la Grande-Bretagne elle-même ; et que, si cette fédération se faisait un jour ou l'autre, elle serait obligée de concéder à ses anciennes colonies une influence plus grande que celle qui lui resterait : car basée soit sur la population, soit sur l'étendue du territoire ou sur la richesse publique, la représentation des colonies à ce nouveau parlement fédéral, dépasserait nécessairement celle de la mère-patrie :—raison péremptoire, messieurs car l'on sait que l'Angleterre n'est pas "partageuse," que ses richesses lui suffisent, et qu'elle n'a pas besoin de celles de ses colonies pour faire sentir son influence.

Mais supposons un moment l'idée praticable ; quels avantages en retirerons-nous ? Messieurs, j'ai beau chercher, je ne vois pas de profits, et je ne trouve que des pertes ! En effet, messieurs, sous le Fédération Impériale, le Canada serait obligé de prendre part à la défense de l'Empire ; c'est-à-dire que nous serions gratifiés de la loi du service militaire, et que chaque année notre vaillante jeunesse serait obligée de quitter le sol

natal, pour aller faire la chasse aux Zoulous, et mourir sur la terre d'Afrique pour la plus grande gloire du drapeau anglais, perspective peu riante et propre à décourager même les plus enthousiastes !

Mais notre commerce, notre industrie, notre agriculture, y trouveraient-ils au moins quelque avantage ? Garderions-nous nos droits protecteurs contre les pays étrangers ? Nos droits d'entrée seraient-ils diminués ? Il est plus que permis d'en douter, surtout depuis ce fameux congrès de "colonists" tenu à Londres il n'y a pas encore six mois, où les plus grands hommes d'Etat anglais nous refusaient des droits différentiels, en s'écriant ; sacrifions nos colonies, plutôt que de nous fermer le marché américain !—Done, Messieurs, envisagée à tous les points de vue, l'idée de la fédération impériale doit être repoussée par tout Canadien qui a à cœur l'intérêt de son pays !

Mais, j'entends déjà le savant défenseur de l'annexion s'écrier que tous ces désavantages, inhérents à la Fédération Impériale, disparaîtraient sous l'Union Américaine : erreur grossière, que celle-là : et si jamais nous la souffrons, l'annexion,—quoiqu'on en dise—ne sera jamais un remède à nos maux. L'idée d'annexer le Canada aux Etats-Unis, n'est pas neuve, et de tout temps le Yankee a prévu l'annexion du Canada dans l'Union ; et si cette idée a toujours été vaillamment combattue par nos pères, et sur les champs de bataille, et dans les parlements, c'est qu'ils comprenaient, eux, comme on le comprend d'ailleurs encore, que l'annexion est le gouffre où notre race irait s'engloutir.

Je défie l'éloquent avocat de l'annexion, de démontrer à cet auditoire que nous aurions, nous Canadiens-français, autant de protection dans l'union américaine que nous en avons dans la Confédération canadienne.—L'on se plaint, dites-vous que les droits de la minorité ne sont pas reconnus à Ottawa, qu'on ne veut pas nous laisser nos écoles, que notre langue française est de moins en moins parlée : je reconnais, Messieurs, que ces griefs sont légitimes, mais je ne reconnais pas l'annexion comme moyen de les redresser. Où est en effet la clause de la constitution américaine qui reconnaisse l'usage officiel du français au Congrès de Washington : que l'on me nomme donc la législature d'un Etat américain où l'on parle actuellement le français. Où est donc la loi aux Etats-Unis qui reconnaisse les écoles catholiques ?

—Ici, au Canada, la minorité est protégée par la constitution du pays ; là-bas, elle est laissée au caprice d'une majorité qui malheureusement abuse trop souvent de sa force.

Et le catholicisme, joue-t-il un grand rôle chez nos voisins ? Combien a-t-on vu de Présidents catholiques aux Etats-Unis ? Combien y a-t-il de gouvernements qui ne soient pas protestants ? Y a-t-il jamais eu dans le cabinet de Washington plus de deux

ou trois ministres catholiques depuis la déclaration de l'Indépendance ? Que voit-on, au contraire, au Canada : nous avons dans le cabinet, nos représentants attirés ; nos écoles sont protégées par la constitution ; nous avons eu jusqu'à trois lieutenant-gouverneurs à la fois, professant la religion catholique : voilà des faits, messieurs, qui démontrent, il me semble, que nous n'aurions pas grand chose à gagner au changement.

J'ai dit que l'annexion serait un gouffre qui nous engloutirait : quelle serait notre influence, à nous de la province de Québec, si jamais nous faisons partie de l'Union Américaine ? N'oublions pas que nous aurions d'abord à entrer en concurrence avec une population de soixante millions :—l'on se plaint que nos droits ne sont pas toujours reconnus à Ottawa, où nous avons 65 députés pour nous défendre : cependant nous en aurions à peine 12 au Congrès :—nous avons 24 sénateurs pour plaider notre cause au sénat : cependant nous n'en aurions que deux au Sénat de Washington qui est, aux Etats-Unis, la chambre principale :—ces faits suffisent je crois, à démontrer que l'annexion ne saurait être un remède aux maux dont nous souffrons. Je me défie autant de cette panacée que l'on nous offre, que je redoute le remède du charlatan : et si jamais l'annexion était demandée par le peuple de ce pays, c'en serait fait de notre nationalité pour toujours : ce serait une humiliante déchéance, pour ne pas dire un suicide national.—Mais, j'ai confiance dans le patriotisme de mes compatriotes : et à l'opinion de M. Myers, vous ne permettrez de préférer celle d'un homme désintéressé : elle est du grand poète américain, Joachim Miller, qui a dit dans ses plus beaux vers, qu'il y avait plus de bonheur, plus d'aisance et plus de liberté par mille carré au Canada, que dans n'importe quel pays du monde !

Mais, me dira-t-on, quelque fondées que soient vos raisons contre la Fédération Impériale et l'Annexion, elles ne prouvent rien contre l'Indépendance ?

(A SUIVRE)

TIL CARDINAL, Avocat.

EN ROUTE POUR NOS FOYERS.

CROQUIS DE VOYAGE

Je me demande souvent, vous Favoueraï-je ici, mes bons amis : pourquoi ai-je donc un cœur si impressionnable, que je ne puisse sentir un instant les grandes eaux de l'affection l'effleurer ne serait-ce que d'une caresse, légère ? Savez-vous qu'il est un peu fatiguant de s'émouvoir à la moindre généreuse action ? Aujourd'hui même je sentais les sanglots me monter à la gorge, mon cœur se gonflait d'attendrissement comme l'esquif ouvrant toutes grandes ses voiles au souffle embaumé de la brise laurentienne, et pourtant je ne devais en rien le laisser apercevoir,—qu'étais-je donc, moi, dans cette salle

d'attente où se trouvaient Sa grandeur Monseigneur, Monsieur son Secrétaire et le vénérable Père du premier ?... un atome, un rien, en vérité, j'avais voulu me dissimuler, mais le pouvais-je quand on m'admettait parmi eux. J'ai dit et je le répète, il y a des jours et des circonstances où notre cœur trop sensible nous trouble parfois.

Cepennant je n'aime pas jouer seule, l'égoïsme ne me sied pas hélas.

Croyant vous intéresser, joyeux lecteurs, laissez-moi vous raconter une scène que je voyais se passer tout à l'heure. J'aborde donc avec quelques coups de plume encore, le sujet qui m'a prise toute et que je vous soumetts. Que ne suis-je peintre et artiste pour vous donner croquis sur le vif, la jolie aventure arrivée à une bonne vieille nonogénaire que je voyais pour la première fois ce matin, et qui la narrait devant Mgr, avec un charme tout à fait ingénue.

Nous sommes en route pour vos pénates que nous désertions, il n'y a que vingt-quatre heures.

—Le train est-il en retard, dis-je à notre automédon ? Oui, Madame, répond-il. Entrez, s'il vous plaît dans la salle d'attente contigue au salon où Monseigneur l'Evêque entrera lui-même tout à l'heure, il fait un froid de loup, et il ne convient pas à cette saison, de demeurer ainsi sous la bise glacée le nez au vent.—Bien, lui répondis-je et je mets pied à terre.

Cinq minutes plus tard, le véhicule portant Monseigneur et ses compagnons de route sus-mentionnés auxquels s'était joint M. le Directeur du Collège, le véhicule où-je dit était remisé près du nôtre, et les illustres voyageurs entraient au salon.—Entrez donc ici, Mademoiselle me dit le Gardien de la gare.—Certainement, j'y suis, et oubliant même l'heure du départ du train, je me plais à recueillir, bien en silence, dans un angle de la pièce, les paroles pleines d'aménité et de charmes de sa Grandeur Monseigneur : elles tombent de ses lèvres comme des gouttes de rosée sur la fleur qui se penche au déclin d'un beau jour. J'oubliais tout, vous dis-je, pour cette audience gratuite.

Soudain Monseigneur, s'adressant à la maîtresse du logis, la questionne si doucement sur sa famille qu'elle s'épanche aussi sur le même ton et lui apprend qu'elle a encore sous son toit, sa vieille belle-mère qui est aveugle et sourde un peu, et qui pleure souvent dans sa solitude le bonheur des voyants qu'ont pu considérer, à la lumière bienfaisante du jour bien clair les traits aimés de leur Pasteur chéri, et envie, leur privilège insigne de recevoir, eux les dispos, sa bénédiction apostolique en même temps que ses douces paroles de consolation charment leurs oreilles en ravissant leur âme.

Et, Madame, continue Monseigneur, elle est ici, cette bonne vieille mère ?—Oui Monseigneur : oh ! le beau rêve réalisé, si elle pouvait recevoir votre paternelle bénédiction—Mais allez donc lui dire que je désire

beaucoup la voir. Quelques instants après, l'aïeule descendait l'escalier appuyée au bras de sa belle-fille qui la soutenait respectueusement. Arrivée au bas de la rampe, elle demanda auxieuse. "Suis-je rendue près de Monseigneur ?" "Oui dit l'autre presque rendue car Monseigneur s'était levé et était venu au-devant de cette femme chrétienne et fervente qui n'avait peut-être demandé au Bon Dieu que cette seule faveur avant de retourner vers lui.

Eh ! bien, bonne mère comment allez-vous ? lui Sa Grandeur, mais elle, la femme éprouvée, mais elle, l'âme remplie d'un respect profond pour l'insigne visiteur que le ciel lui envoie, se jette à ses genoux, et de ses mains tremblantes, elle porte cette main bénissante que lui présente Sa Grandeur à ses lèvres émues....

Emotion touchante, es-tu de cette terre ou viens-tu des célestes parois, pour nous faire goûter tant de bonheurs à la fois ?

Monseigneur a relevé l'aïeule, avec un soin délicat et il l'amène s'asseoir là tout près de lui, et j'ai cru voir une larme qui roulait dans ses yeux, comme une perle d'or tombant de ses paupières attendries.

Oh ! pourquoi, pourquoi, faut-il avoir un cœur qui s'émeuve si facilement ? je me le demande souvent sans pouvoir résoudre la question.

Elle est là cette femme heureuse que 18 lustres et plus ont couronné de cheveux blancs : elle porte ses habits du Dimanche ; elle a commencé par répondre timidement ; devant Sa Grandeur Monseigneur, il faut s'incliner si bas, si bas, mais petit à petit, le timbre de cette voix enchanteresse, les douces inflexions de ce langage charmeur, la ravissent la captivent et remplie de confiance, elle raconte à son hôte distingué maints incidents de sa vie d'un siècle quasi—elle chemine ainsi à son aise la bonne vieille Dame dans les sentiers parcourus de sa vie de sacrifice et séduite par les intonations calines de l'illustre "prélat" qui la visite, elle s'abandonne avec une exquise naïveté à raconter des histoires drôles de ses dernières années.

Voici l'incident : je ne vous le raconterai assurément pas avec autant d'art qu'elle-même le fit, mais passe pour la bonne volonté.

"C'était il y a deux ans, Monseigneur dit-elle, mon pauvre vieux vivait encore, il me conduisait lui-même à l'église, oh ! que nous étions heureux alors de pouvoir nous approcher ensemble de la Ste-table ; je me prends souvent à regretter de ne pouvoir lire, moi qui aimais tant ce genre de distraction.

Je fis donc un beau rêve en ce temps-là—je m'endormis un soir, en ne pensant certainement pas à lire, je donnai mon cœur au Bon Dieu, et je rêvai peu d'instants après que j'étais à l'église dans mon banc, que je m'étais rendue au confessionnal, et qu'ensuite je m'avancerais seule, jusqu'à la Ste-table. En retournant à mon banc, avec assurance, j'aperçus un livre à branche dorée, avec une couverture en drap gris ; je l'ouvris,

et juste au moment où j'allais lire la première ligne, je m'éveillai. Hélas ! j'étais encore seule, Monseigneur, j'étais encore aveugle et depuis ce temps, je n'espère plus revoir le jour que quand je serai morte..... —Que vous serez au Ciel, ajouta Monseigneur...—Si le Bon Dieu daigne m'y appeler, dit en soupirant l'aëul tremblante.

Le train entrain en gare, les voyageurs se lèvent, et Monseigneur quitte ce toit en emportant les cœurs de toutes ces bonnes gens. Que voulez-vous ? Son âme d'apôtre et de père fait pleuvoir sur lui les plus affectueuses bénédictions qu'un peuple puisse rendre à un Pasteur si bon.

Le train s'ébranle : en route pour nos foyers.

JEANNE DU VALLON.

—(O):—

A LA BONNE FRANQUETTE.

Dans le supplément du prochain numéro L'ECRIN LITTÉRAIRE" commencera à publier la liste, déjà annoncée, des Forestiers Indépendants dans la province de Québec.

* *

Samedi, le 26 novembre dernier, il y avait grand gala à l'hôtel "St Lawrence Hall," de cette ville : les étudiants de la faculté de droit étaient en liesse. Ils donnaient leurs belles agapes fraternelles de chaque année, lesquelles, cette fois-ci, ont été couronnées d'un succès sans précédent. Pour commémorer cette belle fête de la jeunesse, à laquelle il ne saurait rester indifférent, L'ECRIN a résolu de recueillir et conserver quelques perles parmi les nombreux discours prononcés ce soir-là par nos jeunes amis. Naturellement, nous choisirons de préférence ceux de nos excellents collaborateurs, deux ou trois, dont nous aurons le plaisir d'enrichir nos prochains numéros.

* *

Nos grands confrères de la presse quotidienne, ceux du moins qui nous prêtent des aspirations exclusivement "littéraires" se sont mépris sur notre véritable intention. Ils ont omis de lire notre article, programme—alors, tant pis pour eux ; ou bien ils l'ont mal compris—et c'est tant pis pour nous.

Non, quand la bonne cause aura besoin de notre modeste concours, nous entrerons résolument dans la lutte. Sans doute, nous ferons surtout de la littérature, mais de la bataille aussi, quand il conviendra. De notre temps, dans le milieu où nous vivons, un journal purement passif n'a plus sa raison d'être : L'ECRIN LITTÉRAIRE ne croira pas faillir aux exigences de son nom en joignant à la théorie du beau la pratique du bon.

On nous communique la suivante note littéraire, et nous l'insérons avec plaisir :

Des citoyens de la future petite ville de Bordeaux, Haut du Sault au Recollet viennent de jeter les bases d'un cercle dramatique et se proposent d'ériger prochainement une salle pouvant contenir au delà de 800 personnes.

La direction du cercle a été confiée à M. J. P. Vebert, ex-directeur de celui de Ste-Cunégonde, et à M. J. M. Mercier, secrétaire. Un magnifique drame est à l'étude. Cette municipalité possède déjà un corps de musique qui a acquis, en peu de temps, une réputation bien méritée, et qui fait honneur à son habile directeur, M. Geo. Lamarche.

* *

Durant la semaine qui finissait le 11 décembre, il s'est prêché pour la jeunesse instruite de Montréal, une fort belle retraite, sous les auspices de la congrégation de la Sainte Vierge de la paroisse Notre-Dame, et dans sa magnifique chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur. La prédication faite par un maître de la parole, le R. P. Strubbe, des Rédemptoristes, amenait chaque soir dans le sanctuaire vénéré une pieuse foule. Il fait bon voir ainsi, de temps à autre, notre jeunesse turbulente mais toujours bonne, se recueillir, et délaissant les folies mondaines, venir "Baiser avec respect le pavé de nos temples, comme on écrivait noblement au temps de Racine, même en parlant du roi.

La clôture de cette retraite, dimanche, 11 décembre, a été au soir surtout grandiose. Sans compter même les nombreux retraitants, il y avait affluence à ces comices édifiantes de la jeunesse catholique régénérée.

* *

Les "Forestiers Catholiques," cette autre grande et belle association de bienfaisance, s'amuse et en s'amusant, ils fraternisent, ils font du bien : honneur à eux.

La Cour St-Pierre, No 299 des "Forestiers Catholiques" convie tous les frères de l'association à une grande soirée de gala, lundi, le 26 décembre prochain, à 8 h. p.m., au pavillon du Parc Sohmer. Le programme promet du réjouissant. Son Honneur le maire de Montréal a accordé son patronage distingué. Des discours de circonstance seront prononcés, et puis l'on jouera un VAUDEVILLE de Labiche, avec le concours des artistes canadiens-français si appréciés : M.M. Labelle, Brazeau et autres. Avec cela, en plus, la fanfare brillante du Parc, et tous les amusements ordinaires.

L'admission n'étant que de dix centins, pour tout ce festival, nul doute qu'il y aura foule.

C'est d'être charitable que d'encourager ces œuvres de charité et de fraternité.

Ah ! la bonne guerre qu'a entreprise le journal LE MONDE, depuis, quelque temps, et qu'il mène avec un entrain admirable ! Comme cela nous ferait du bien, comme dignité et comme influence, à nous de la race canadienne-française, de la minorité dans la Confédération, si nous avions un certain nombre de nos publications à l'allure aussi indépendante et virile. A cette heure où le funeste principe du laisser-faire, du laisser-aller même, hélas ! achève de prévaloir chez une génération oublieuse de ses nobles origines, il fait bon entendre, il ferait meilleur les voir se multiplier et se soutenir, ces appels de fanfare qui réveillent les courages endormis, les énergies éternées.

LE MONDE a entrepris de faire comprendre à nos concitoyens anglais que nous voulons compter encore pour quelque chose dans ce pays colonisé par nos pères, aux bords français du St-Laurent. Il veut leur démontrer que, quoi qu'il leur en paraisse et qu'il leur plaise de croire, " Elle n'est pas engouée la race des gars normands." Le jour où ils auront bien constaté cela, nous nous verrons respectés par eux comme nous désirons et méritons de l'être. Debout tous ceux qui croient encore à nos destinées nationales, par l'action vigoureuse : et que la presse batte la marche.

* * *

On nous prie de reproduire la suivante rétractation. C'est un devoir d'utilité morale auquel un organe catholique ne saurait se soustraire : L'ECRIN LITTÉRAIRE le comprend et s'y prête de bonne grâce. Voici :

Je soussigné, A. Filiatreault, Directeur-Gérant de la " Canada-Revue, " actuellement poursuivi, pour libelle devant la Cour du Banc de la Reine siégeant en matières criminelles, dans le district de Joliette, pour avoir publié le cinq de novembre dernier (1892), dans le journal appelé " Canada-Revue, un écrit diffamatoire contre Messire Frédéric Alexandre Baillargé, prêtre et professeur de théologie au Collège Joliette, sous la forme d'une réponse à une prétendue lettre datée de Sorrel, le vingt-huit d'octobre dernier (1892) et signée " un Père de famille ", confesse, par les présentes, que le dit écrit est injurieux, calomnieux et mensonger, et que je ne suis ni justifiable ni excusable de l'avoir publié.

Je retracte cet écrit en son entier, et prie Messire Baillargé d'accepter mes excuses.

En considération de cette rétraction et de l'engagement que je prends de payer tous les frais de la dite poursuite, ainsi que les frais de l'action civile instituée contre la Compagnie de publication du " Canada-Revue " pour dommages, je prie le dit Messire Baillargé de ne pas procéder outre dans ses dites poursuites pour libelle, tant au civil qu'au criminel.

Je m'engage à faire publier la présente rétractation dans la " Canada-Revue, la Patrie, l'Electeur, le Canada

et le National de Lowell, et je consens que le dit Messire Baillargé la fasse publier où bon lui semblera. Fait en double.

A. FILIATREAU.

Joliette, 15 décembre 1892.

* * *

Avec la générosité qui caractérise cette institution, en faveur de toutes les œuvres d'éducation, St-Sulpice de Montréal vient de faire à l'Université Laval de Montréal un don princier, en terrains et en argent, évalué à la somme de cent cinquante mille piastres.

Le croirait-on : il se trouve des exigeants, et ce sont les plus dépourvus de droits à ce faire, pour crier " encore, encore, " et " c'est mesquin. " C'est à faire sourire de pitié, au souvenir de ce mendiant grand genre qui " n'acceptait pas " " sans qu'il fût tenu, " le morceau de pain destiné à l'empêcher de mourir de faim.

Ce que fait le Séminaire, sans y être aucunement tenu, que par sa charité est un magnifique exemple à suivre par tous ceux qui ont à cœur le succès de notre université nationale.

Sans y être aucunement tenu disons-nous ; et c'est ici l'occasion favorable de faire justice d'un mythe qu'on tente de vulgariser depuis longtemps, avec une mauvaise foi trop évidente. Le Séminaire de St-Sulpice à Montréal ne détient pas en fidé-commiss les biens qu'il possède ; c'est au contraire un héritage patrimonial, acheté par les premiers sulpiciens de Ville-Marie, de leurs propres deniers ou à eux cédés par la compagnie de Notre-Dame de Montréal.

Cela devra calmer bien des colères ; réduire quelques ambitions.

PIERRE ET JACQUES.

—:(O):—

PENSÉE.

C'est dans la pureté inaltérée de l'âme angélique que réside le charme irrésistible, charme bien autrement puissant que la beauté matérielle... plus puissant même que la toilette !

LÉON DE TINSEAU.

—:(O):—

Adresser toute correspondance concernant la rédaction ;

LE DIRECTEUR DE LA REDACTION à *L'Ecrin Littéraire.*

1717, rue Notre-Dame, 1717,

(au Cercle Ville-Marie,) MONTREAL,

Pour ce qui concerne l'administration du journal, s'adresser au No 388, rue Berri.

—:(O):—

* * * ON DEMANDE DES AGENTS * * *

— L E —

CRIME DES BRUYERES

ROMAN inédit, par JEAN RIVAL.

PREMIERE PARTIE.

II.

FIANCÉ SANS LE SAVOIR

Suite

Qui, pensait-il, on l'encourage, lui, on lui fait des avances, on l'attire, parce qu'il est Monsieur le comte et qu'il est riche. Il n'aurait qu'un mot à dire et leur fille serait à lui. On ne lui demandera pas s'il l'aime ou si elle l'aime... Mais comment ne l'aimerait-elle pas ? puisqu'il est riche ! On n'a d'yeux que pour lui. On ne s'aperçoit même pas de ma présence. Pourquoi aurait-on une bonne parole pour moi ? Que suis-je, en effet ? Un misérable intendant, un pauvre diable, quelque chose de moins que rien ! Est-ce que ça compte, Vatin ?... Pourtant, je l'adore, moi, cette Claire qui me dédaigne ! Elle est la seule personne au monde que j'aie jamais aimée, et je lui ai voué toute l'affection que j'ai refusée aux autres. Sans elle, j'aurais pu croire que j'étais né sans cœur... A-t-il jamais battu pour une autre créature qu'elle ? Mais, qui s'inquiète de cela ? Si Monsieur le comte la veut pour femme, il l'aura... A moins que je ne veuille pas, moi !

La jalousie l'aveuglait. Il ne remarquait pas que Claire l'observait depuis un instant.

Mais bientôt, comme Maurice recommençait à parler de son départ et du bonheur qu'il éprouvait de servir son pays, un long frisson lui courut de la nuque aux talons, et elle s'écria, d'une voix singulièrement attendrie et frémissante :

— Oh ! la guerre ! l'horrible guerre ! qui enlève aux femmes les frères, les fils, les maris, tous les êtres chers, et qui les condamne à les laisser partir et à les attendre, et sans savoir s'ils reviendront jamais !

— C'est vrai, répondit Maurice, ma pauvre mère va connaître une fois encore ces terribles anxiétés. Autrefois c'était mon père qu'elle attendait ainsi. Hélas ! il n'est pas revenu... Reviendrai-je, moi ?... Je ne sais... mais, quel que soit le sort qui me soit réservé, je l'accepte... quand la patrie est en danger, on lui doit son sang, et de toutes les morts, celle qu'on trouve sur le champ de bataille est la plus glorieuse.

— Que parlez-vous de mourir ! s'écria Madame Fournier. Espérons que vous reviendrez sain et sauf des terribles dangers que vous allez courir. Vous reviendrez vivant et couvert de gloire.

Les yeux de Maurice brillèrent. La gloire, c'était tout son rêve !

Il se leva pour prendre congé. Frédéric aussi s'approcha.

Mais, au moment de sortir, le comte, se ravissant, s'écria—J'allais oublier, Monsieur Fournier. Je voulais vous prier de vous occuper en mon absence de ces prés que j'ai vendus. Nous en parlions hier encore, Frédéric et moi : l'affaire ne sera pas terminée avant quelque temps, et je ne voudrais pas en donner le souci à ma mère. Si vous voulez bien vous charger du soin de la régler, je vous apporterai ce soir les pièces nécessaires.

— Sans doute, sans doute, mon cher comte, c'est mon ancien métier, tout cela. Je croirai que je suis encore notaire, ajouta-t-il avec un gros rire.

— Alors, fit sa femme avec un sourire aimable, nous ne vous disons encore qu'au revoir, puisque vous reviendrez ici... Adieu, Monsieur Vatin, je souhaite aussi qu'il ne vous arrive rien de fâcheux.

Frédéric s'inclina sans mot dire, et salua en même temps le père, la mère et la fille, sans lever les yeux sur cette dernière.

De son côté, Maurice rendit la main à Claire. La jeune fille, en proie à une poignante émotion, y mit la sienne machinalement, se détourna vivement pour essuyer une larme, et sortit aussitôt de la chambre.

Quand les deux jeunes gens se furent éloignés, Madame Fournier lança un regard de triomphe à son mari :

— As-tu compris ? lui demanda-t-elle à mi-voix. Le comte reviendra ce soir.

— Mais oui... pour m'apporter ces actes.

— Grand naïf ! Tu crois ça ! Allons donc ! c'est un prétexte. La présence de Frédéric le gênait, il n'a pu se dispenser de l'emmener pour prendre congé de nous : mais ce soir, il se sera seul, et alors...

— Alors ?

Il nous demandera la main de Claire, donc !

M. Fournier eut un haut-le-corps.

— Au moment de partir pour la guerre ! Tu es folle !

— Je sais ce que je dis... Il l'aime, et s'il emporte l'assurance qu'il est aimé, ce sera pour lui le meilleur des viatiques, reprit la romanesque Madame Fournier. Je suis sûre qu'il voudra savoir à quoi s'en tenir sur les sentiments de Claire avant son départ. C'est tout ce qu'il y a de plus naturel. Une fois leurs promesses échangées, il pourra lui écrire, recevoir ses lettres, en un mot, continuer sa cour par correspondance.

— Ah ! par exemple, je ne permettrai pas cela, fit vivement l'ancien notaire.

(A SUIVRE)

—(o):—

ENCOURAGEONS LES FORESTIERS.

M. P. JOLY, 1545 rue Ste-Catherine a reçu pour les fêtes un choix spécial de chaussures pour Messieurs, Dames et Enfants. Allez-y, et vous reviendrez satisfait.

— LE —

MEDECIN DES PAUVRES

— PAR —

NAVIER DE MONTEPIN

PROLOGUE

LA NUIT DU 17 JANVIER

II

UNE VISITE ÉTRANGE

(Suite)

Le foyer ne se trouvait point au milieu de la chambre, selon l'habitude des chalets de la Suisse et de la montagne.—Il y avait dans l'un des angles de la pièce une haute cheminée en pierre, sur le manteau de laquelle on voyait une statuette de bois peint, figurant la Notre-Dame d'Einselden.

En face de la cheminée se trouvait le lit:—il était en bois blanc et disparaissait presque entièrement sous de longs rideaux sans plis, d'une étoffe de serge verte rayée de jaune.

Une petite table de vieux chêne noir, à pieds tordus, une armoire de noyer, à panneaux sculptés—(de ces armoires qui se transmettent de mère en fille dans les familles de paysans, et qui contiennent dans leurs profondeurs tout le linge de la maison),—quatre ou cinq chaises de bois et deux escabelles, composaient le mobilier.

Il y avait en outre au-dessus de la petite table trois ou quatre rayons qui supportaient des livres de médecine,—et, au-dessus de ces rayons, un assez beau christ d'ivoire, cloué sur une croix d'ébène.

Ce christ était un cadeau de la noble dame abbesse du couvent de Baume-les-Dames, laquelle, dans, une maladie très grave, avait été soignée et guérie par Pierre Prost.

Enfin, auprès de la cheminée, et sous la faible clarté qui tombait d'une petite lampe de cuivre, on voyait un berceau.

Des racines amoncelées dans le foyer se consumaient lentement et sans donner de flamme.

Il était, nous le répétons, onze heures du soir, et les battements d'ailes de la tempête faisaient trembler et craquer la maison sur ses fondations ébranlées.—L'un des volets, détaché par un coup de vent, et presque arraché de ses gonds, heurtait furieusement la muraille qu'il frappait de seconde en seconde comme une catapulte,

Pierre Prost, agenouillé près du berceau, et plus pâle encore que lorsqu'il suivait au cimetière la dépouille mortelle de Tiennette, n'entendait même pas ces bruits formidables qui remplissaient d'épouvante les bonnes gens de Longchaumois et leur faisaient croire, dans leur superstition naïve, que la fin du monde était proche.

Penché sur la figure livide et décomposée de la pauvre orpheline, le médecin sentait une douleur nouvelle s'ajouter à ses cuisantes douleurs, en contemplant le combat acharné de la mort et de la vie qui se disputaient le corps chétif de son enfant;—et Pierre Prost comprenait bien que dans cette lutte suprême où la mort allait l'emporter, toute tentative de sa part serait vaine, et tout secours impuissant.

Où, l'enfant était condamné! l'enfant allait mourir! la fosse à peine comblée de la mère allait se rouvrir pour recevoir la fille.

Pour la sauver, pour la faire vivre seulement une heure encore, il faudrait un miracle de Dieu,—il faudrait une résurrection!

Non seulement Pierre Prost était un croyant, mais il était encore un fervent chrétien; et cependant, ce miracle nécessaire pour lui garder sa fille, il ne songeait même pas à l'implorer de Dieu.

Dans le paroxysme du désespoir qui l'étreignait, du découragement qui l'erasait, il lui paraissait manifeste que rien de ce qu'il demanderait ne lui serait accordé.

Il ne blasphémait point—il ne maudissait pas la main qui le frappait si rudement;—il ne pouvait ni pleurer, ni prier,—il s'engourdissait dans la souffrance avec une sorte d'amère volupté.

Chaque minute en s'écoulant rapprochait l'enfant de la crise suprême qui devait l'emporter.—Un râle convulsif soulevait la pauvre petite poitrine endolorie,—les lèvres devenaient tout à fait blanches,—la figure semblait se fondre et s'effacer comme un de ces masques de cire qu'on approche d'un foyer ardent,—le froid envahissait les extrémités. La mort venait.

Pierre Prost voyait clairement tout cela.—Il le voyait avec le cœur du père,—il le voyait avec la science du médecin;—il comptait les secondes, et il s'étonnait que cette créature débile et à peine formée pût résister et souffrir si longtemps.

Quelques minutes s'écoulèrent encore, puis la bouche de l'enfant s'entr'ouvrit pour pousser un cri qu'elle n'acheva pas.—Son corps se tordit comme un sarment jeté dans un brasier,—le râle s'éteignit,—tout mouvement cessa.

La mort était venue!.

Pierre Prost appuya longuement ses lèvres sur les lèvres muettes et glacées du petit cadavre,—ensuite il se prosterna la face contre terre, et lui qui n'avait pas pu prier Dieu de lui conserver son enfant, il lui demanda avec ardeur de l'envoyer rejoindre Tiennette.

Sa prière dura longtemps.

Elle fut interrompue par un bruit subit et inattendu. — On ouvrait la porte de la pièce dans laquelle se trouvait Pierre Prost.

Ce dernier releva la tête, et vit en face de lui, avec surprise mais sans terreur, trois hommes enveloppés de grands manteaux noirs, — portant sur la tête de larges chapeaux de feutre à la mode espagnole. — et (ce qui était plus étrange que tout le reste) — cachant leurs visages sous des masques de velours noir.

L'un de ses hommes dépassait les deux autres de toute la tête, et, quoiqu'il fût revêtu d'un costume exactement pareil aux leurs, il y avait dans son attitude, — dans ses bras croisés sur sa poitrine, — dans le rayonnement de son regard qu'on voyait étinceler à travers les trous du masque, — il y avait dans tout cela un je ne sais quoi qui décelait tout d'abord l'habitude du commandement.

On ne risquait pas de se tromper en affirmant que ces trois hommes n'étaient point égaux. — Il y avait là, à coup sûr, un gentilhomme et deux valets.

Certes, une semblable apparition, à cette heure et par cette nuit de tempête, était faite pour épouvanter les plus résolus; mais tout homme absorbé par un grand et profond désespoir perd momentanément le sentiment de la peur, et cela se comprend sans peine.

Pierre Prost demanda donc, d'une voix que ses angoisses précédentes avaient affaiblie, mais qui ne tremblait pas :

— Qui que vous soyez, — soyez les bienvenus dans ma triste demeure, et dites-moi ce que vous voulez. . .

L'homme qui semblait le maître des deux autres, et que nous désignerons par ces mots : " le masque noir, " répondit :

— Nous cherchons un homme du nom de Pierre Prost. . .

— Vous êtes chez lui.

— C'est vous qui êtes cet homme ?

— C'est moi.

— Vous pratiquez la médecine, et vous passez pour être habile dans l'art de guérir. . .

— Je suis médecin à la vérité, mais non point habile, et si, parfois, Dieu s'est servi de ma main pour soulager, c'est lui et non pas moi qu'il faut glorifier. . .

— On a besoin de vous, — reprit le masque noir ; — préparez-vous à me suivre. . .

— Cette nuit ? . . .

— A l'instant même. . .

— C'est impossible. . .

— Impossible, dites-vous ! — Pourquoi ? . . .

— Parce qu'en ce moment tout me manque à la fois, le courage et la force, et presque la confiance en Dieu.

— Regardez-moi, vous qui me parlez, et vous verrez bien que je n'ai pas l'air d'un vivant, mais bien plutôt d'un trépassé échappé de sa sépulture. . .

— Que vous est-il donc arrivé, pour vous accabler ainsi ?

— Il m'est arrivé ce qu'aucun homme, si féroce et si vindicative que fût son âme, ne souhaiterait à son plus mortel ennemi. . . — J'avais une femme que j'aimais de toute mon âme et cent fois plus que ma vie. . . cette femme venait de me donner un petit enfant. . . — Il y a trois jours, ces deux anges de mon foyer étaient là, vivants, près de moi. . . — La mère est morte il y a trois jours. . . l'enfant est mort il y a cinq minutes. . . — Vous voyez que j'ai le droit de vous répondre comme je le fais, que tout me manque à la fois, et que je ne puis pas vous suivre. . .

Le masque noir s'approcha du berceau et regarda l'enfant dont le visage bleuisait rapidement.

— Avez-vous vu quelqu'un cette nuit ? — demanda-t-il ensuite.

— Personne, que vous.

— Ainsi, tout le monde ignore que cette enfant a cessé de vivre ? . . .

— Tout le monde.

— C'est bien.

— Mais, — murmura Pierre Prost, étonné de ces interrogations, — que vous importe cela ? . . .

Le masque noir ne répondit pas.

Il fit un signe à l'un des deux hommes qui l'accompagnaient et qui portait une lanterne de corne transparente.

L'homme s'approcha.

Le masque noir échangea quelques mots tout bas avec lui, puis, se tournant vers le médecin, il lui dit d'une voix impérative :

— Donnez une pioche à cet homme, ou une bêche, ou quelque outil de jardinage avec lequel il soit possible de creuser la terre. . .

— Les outils que vous demandez se trouvent dans la pièce qui précède celle-ci, — Que voulez-vous en faire ? . . .

Le masque noir ne répondit pas plus à cette question qu'il n'avait répondu à celle qui lui avait été adressée un instant auparavant.

Il fit un nouveau signe, et les deux hommes masqués sortirent en même temps de la chambre.

Le masque noir s'approcha de la fenêtre, et là, muet, immobile, il attacha son regard sur un point de l'enclos où ne tarda point à paraître la faible lueur de la lanterne de corne que secouait la tempête.

L'un des hommes tenait cette lanterne, tandis que l'autre se livrait à un travail bizarre avec sa pioche et avec sa bêche. — Après avoir écarté la neige, il creusait dans la terre durcie un trou large d'un pied, long de deux et profond de trois.

De chaque côté de ce trou il amoncelait la terre et les cailloux qu'il venait d'en tirer

(A SUIVRE)